



Garde de ma petite soeur de 15 ans

Par **am_mar**, le **19/12/2013** à **13:35**

Bonjour,

Ma sœur à 15 ans et j'aurais voulu savoir si j'avais la possibilité d'avoir un droit de garde.

L'année dernière elle est tombée malade suite à un harcèlement à l'école et à la "merveilleuse" humeur de mon père (en petite partie due au travail).

Le week-end dernier mon père légèrement sous pression après une semaine de travail, se plaint de sa semaine en criant. Après qu'il est commencé à crié ma sœur se met à pleurer et lui demande d'arrêter de crier, ce à quoi il répond en criant encore plus fort que si il n'a plut le droit de parler de sa semaine il va sa taire, après cela il est partit de la cuisine sans manger le dessert de ma sœur. Durant le samedi et le dimanche il n'a pas adressé le parole à ma sœur. Je suis étudiante boursière à l'IUT à 30 km de chez mes parents et j'ai un logement de 25m². Que puis-je faire?